Compte rendu de la journée de printemps 2014

Date et lieu : Samedi 5 avril 2014 de 9h30 à 13h à l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, site de Censier, salle D 02, 13 rue Santeuil, 75005 Paris.

Universités représentées : Aix-Marseille, Bordeaux, Caen, Chambéry, Créteil (UPEC), Dijon, Lille, Nancy, Nanterre (Paris Ouest), Nice, Paris (Paris 3, Paris 4, Paris 7), Rennes.

1) Informations générales, vie et projets de l'association, hommages

- La journée des directrices et directeurs de département (en collaboration avec le DAAD) aura lieu le vendredi 10 octobre 2014. Elle sera suivie par la journée d'automne de l'AGES le samedi 11 octobre 2014.
- Programme des lectrices et lecteurs « Deutsch Mobil » : le programme soutenu par la Fondation Robert Bosch a été suspendu cette année en raison d'une réorganisation interne. L'AGES rappelle son attachement à ce dispositif et souhaite qu'il redémarre l'an prochain.
- Le site de l'AGES a été rénové. Le bureau souhaite faire avancer la réflexion autour d'un projet de revue de l'AGES. La journée de printemps est l'occasion de recueillir des avis avant une discussion plus large à l'assemblée générale de Dijon. Plusieurs options se présentent : 1/ une véritable revue avec un comité de rédaction, dont on pourrait craindre qu'elle vienne faire concurrence à des revues existantes, 2/ un format plus proche du blog où seraient postés des articles, 3/ un format proche du forum afin de présenter des papiers, des positions concernant la méthodologie disciplinaire, des comptes rendus de manifestation scientifiques etc. (sur le modèle p. ex. d'« hypothese.org »). Rappel : il existe déjà un flux RSS ; par ailleurs, des alertes peuvent être envoyées aux adhérent-e-s qui se sont inscrit-e-s sur l'annuaire en ligne.
- Internationalisation des activités de l'AGES. Des liens avec les associations de germanistes européennes figurent sur le site de l'AGES. Il est envisageable d'associer à l'avenir des collègues germanistes européens à nos activités, notamment aux congrès de l'AGES.
- Est abordée la question du soutien de l'AGES à un-e jeune chercheur-se. Il sera de l'ordre de 1000 euros. Ce soutien est rendu possible par le fait que l'annuaire-papier de l'AGES ne sera plus réalisé qu'une année sur deux (cf. décision de l'assemblée générale de l'AGES au congrès de Créteil en 2013). La journée de printemps est l'occasion de recueillir des avis, avant une discussion plus large à l'assemblée générale de Dijon. Plusieurs options se présentent : 1/ un prix individuel allant à une thèse soutenue afin d'en faciliter la publication, 2/ une bourse de mobilité individuelle, 3/ une subvention à une manifestation de recherche (journée d'études, colloque de jeunes chercheurs) impliquant au moins deux jeunes chercheurs membres de deux universités différentes. Quelle que soit l'option choisie, il faudra s'assurer qu'un jury indépendant et reconnu décerne la bourse et que ce soutien ne puisse être cumulé avec une autre bourse (p. ex. DAAD, CIERA).
- Est abordée la question de l'élection des présidents de l'AGES. Comment trouver une procédure plus transparente ? La question sera abordée à l'assemblée générale de Dijon.
- Hommages / évocations des collègues disparu-e-s :

Rita THALMANN, professeure émérite, Université Denis Diderot – Paris 7, ancienne présidente de l'AGES.

Pierre-André BOIS, professeur émérite, Université de Reims – Champagne-Ardenne.

Axel GELLHAUS, professeur de littérature allemande à la RWTH d'Aix-la-Chapelle.

François MOURICOU, maître assistant honoraire, Université de Limoges.

Un hommage est rendu à Rita THALMANN : « Les quatre vies de Rita Thalmann (1926 – 2013) » par Liliane Crips.

<u>Une enfance nurembergeoise (juin 1926 – avril 1933)</u>

Née le 23 juin 1926 à Nuremberg d'un père appartenant à la bourgeoisie juive libérale et d'une mère appartenant à une famille juive de Bâle, de stricte observance, la jeune Rita aurait pu connaître une enfance heureuse en Franconie si l'emprise du parti national-socialiste ne s'était fait sentir dès le début des années vingt dans ce fief de Julius Streicher, fondateur en 1922 de la section locale du parti nazi et propriétaire du journal *Der Stürmer*, créé en 1923, avant de devenir dix ans plus tard l'organe officiel du NSDAP. Après les violences contre les démocrates et les Juifs de mars 1933 et le boycott des magasins, entreprises et cabinets d'avocats et de médecins juifs, décrété le 1er avril par le NSDAP, Hélène et Nathan décident de quitter le pays pour la Suisse, un an après la première rentrée des classes de la jeune Rita.

Une adolescence dans une famille de réfugiés « indésirable »[1] dans la France des années trente (avril 1933 – sept. 1942)

Contrainte par les autorités politiques et administratives suisses et françaises, de quitter Bâle puis Saint-Louis, où elle doit liquider dans des conditions désastreuses l'entreprise commerciale à peine créée, la famille Thalmann est autorisée, après de longues démarches administratives, à s'installer à Dijon. C'est là que l'élève de huit ans est admise dans une quatrième école élémentaire. Cette fois-ci, elle pourra effectuer sept rentrées scolaires dans la même ville, jusqu'en juillet 1941, lorsque Marcelle Pardé, la directrice du Lycée de jeunes filles[2], – agent de renseignement d'un réseau socialiste de Résistance, Brutus – lui intime l'ordre de ne plus se présenter au lycée à la rentrée d'octobre. L'enseignante elle-même sera arrêtée le 2 août 1944 et déportée à Ravensbrück où elle décèdera en janvier 1945.

Dès la déclaration de la guerre, Nathan Thalmann a été interné dans un « Centre de rassemblement » situé près de Montbard, en tant qu'« originaire de territoires appartenant aux puissances ennemies ». Un mois plus tard, son épouse Hélène, qui ne supportait pas cette situation, s'effondre et est transportée à l'hôpital psychiatrique de Dijon.

À la fin du mois d'août 1940, Nathan peut regagner son domicile à Dijon, sain et sauf. Mais la situation devient de plus en plus précaire. Nathan et Alfred réussissent, alors, à franchir la ligne de démarcation et à se rapprocher de la frontière suisse. En avril 1942, ils s'installent provisoirement à Grenoble, alors que Rita, à peine âgée de seize ans, reste seule à Dijon, pour ne pas abandonner sa mère, toujours hospitalisée. En mai 1942, elle est convoquée à la *Kreiskommandantur* où elle échappe, miraculeusement, à l'arrestation. Ayant pris conscience de l'urgence du départ, elle se met alors en quête – sans argent et sans (faux) papiers – d'une personne susceptible de l'aider à rejoindre son père et son frère.

Deux mois plus tard, elle parvient à quitter Dijon, grâce à un professeur du lycée, mais le séjour à Grenoble dure moins de deux mois. Toujours pourchassés par la gendarmerie française, les Thalmann décident à nouveau de se séparer. Nathan exhorte ses deux enfants à tenter de passer la frontière, près d'Annemasse. Quant à lui, il préfère rester avec son père, âgé de quatre-vingt deux ans et l'une des ses sœurs, qui l'avaient rejoint après avoir été libérés pour raisons de santé du sinistre camp de Gurs, près d'Oloron-Sainte-Marie, en mars 1941.

Un refuge en Suisse (septembre 1942 – septembre 1945)

Alfred et Rita réussissent à franchir la frontière, à parvenir jusqu'à Genève, et à échapper au refoulement en France. Après onze semaines d'internement dans différents camps dont la famille maternelle parvient à les faire libérer, ils sont finalement accueillis dans la maison des Hausmann, à Bâle.

Mais quelques mois plus tard, ils reçoivent deux chocs. En février 1943, celui de « la mort d'une mère encore jeune qui, au lieu de pouvoir se rétablir en Suisse des séquelles de sa maladie, s'était vue condamner par l'action conjointe de l'administration française et allemande à périr de froid et de carence alimentaire »[3]. En octobre de la même année, sa tante restée à Grenoble lui fait savoir que, sur le chemin qui devait le conduire à Bâle, son père a été arrêté, puis déporté en Pologne.

La vocation d'enseigner (1945 – 2013)

Lorsqu'elle revient en France, en septembre 1945, Rita Thalmann a 19 ans. Elle sait qu'elle a perdu sa mère deux ans auparavant. Mais elle ne sait pas encore que son père a été gazé à Auschwitz, ce qu'Alfred va lui apprendre quelques semaines après son retour. Outre son grand-père paternel et l'une de ses tantes, seuls son frère aîné et elle ont survécu. Son oncle Max et sa tante Frieda sont morts en déportation.

La jeune Rita Thalmann a une volonté de vivre, farouche, une soif de connaissance, insatiable, et le désir irrépressible de s'engager dans l'action. Elle ne s'avoue pas vaincue dans l'adversité, elle affronte les difficultés, de face. Commence alors sa quatrième vie. Après être entrée « illégalement » en Suisse, elle la quitte avec de vrais papiers et l'assurance d'être engagée comme monitrice dans l'un des établissements de stricte observance de l'Oeuvre de secours aux enfants (OSE) qui accueillait les orphelins juifs, près de Lyon. C'est là que, tout en travaillant à l'OSE – puisqu'elle est sans famille pouvant financer ses études –, elle reprend ses études secondaires interrompues cinq ans auparavant, à la fin de Troisième, puis passe son bac philo en 1948 à Haguenau. En octobre 1948, elle obtient son premier poste d'enseignante à Paris, à l'École Yabné, une école élémentaire juive qui rouvre ses portes précisément à ce moment-là, et s'inscrit immédiatement à la Sorbonne. En 1949, pendant l'année de Propédeutique, elle s'inscrit parallèlement à l'UNEF et à

[1] Rita Thalmann, *Tout commença à Nuremberg*, Paris, Berg International, 2004, p. 29.

[2] Aujourd'hui Collège Marcelle-Pardé.

[3] Rita Thalmann, *op. cit.*, p. 133. En octobre 1942, les autorités helvétiques avaient donné un avis favorable à la demande d'admission d'Hélène sur le territoire, déposée par les Hausmann, mais elle n'avait pu quitter Dijon, en raison du « refus de l'administration française, exécutrice zélée des directives allemandes interdisant désormais toute sortie des juifs du territoire », *id.*, p.131.

l'UEJF (Union des étudiants juifs de France). Bien des années plus tard, elle écrit à ce propos: « Davantage que le militantisme politique, source de bien des déboires et de désillusions, l'action syndicale, axée sur des réalités quotidiennes, sur la défense des d'intérêts concrets, est restée, d'abord en milieu étudiant puis dans l'enseignement public, un pôle permanent, solidement ancré dans mon itinéraire »[4]. En effet, si elle resta moins de deux ans dans les rangs du Parti communiste, qu'elle quitta en 1952 lors des procès de Prague et du soi-disant « complot des blouses blanches » à Moscou, elle resta fidèle pendant toute sa carrière dans l'enseignement secondaire puis supérieur, au SNES puis au SNESup.

En 1955, elle est reçue au CAPES d'allemand, enseigne notamment à Blois, où elle organise, en 1958, la première grève pour l'amélioration des conditions de travail et du statut des enseignants. Du jamais vu dans un lycée de jeunes filles, à Blois. Cela lui vaut immédiatement une mutation « dans l'intérêt du service ». Mais comme elle est reçue à l'agrégation, en cette même année 1958, elle est nommée à Paris, d'abord dans un lycée de garçons, à Turgot, puis en 1965, dans un lycée de jeunes filles, Camille Sée.

En 1966, à l'âge de 40 ans, elle quitte le secondaire pour devenir assistante à l'université de Tours, où elle enseignera pendant 18 ans. En 1973, elle soutient à Paris X-Nanterre sa thèse d'Etat sur « Protestantisme et nationalisme en Allemagne de 1900 à 1945 », devant un jury composé d'éminentes personnalités : les deux germanistes, Robert Minder et Pierre Grappin, l'historien Georges Castellan et le théologien Georges Casalis, de la Faculté de théologie protestante de Paris. Elle continue de s'opposer, avec vigueur, aux discriminations de toute nature. En 1980, elle fonde notamment l'un des premiers « Centres interrégionaux Femmes-Féminisme-Recherche » dont les membres participèrent à l'organisation, sur ce thème, du Colloque international de 1982 à l'université Toulouse-Le Mirail, avec le concours du Ministère de la Recherche et des Droits des Femmes. Ce grand Colloque de 1982 lancera, dans les universités françaises, les études de genre, aujourd'hui largement répandues dans toutes les disciplines de lettres et sciences humaines.

En 1984, après s'être vue refusée à six reprises un poste de professeur d'études germaniques dans les grandes universités parisiennes, Rita Thalmann est nommée à l'université Paris 7, à la demande de son président, l'historien Jean-Jacques Fol, et grâce au soutien du ministre Alain Savary. En 1985, elle devient, avec l'appui de Jean Murat et de Jean David, la première femme accédant à la vice-présidence de l'AGES puis, en 1988, à la présidence de l'Association. À Paris 7, elle crée un séminaire sur les « discours d'exclusion », intitulé « Sexe et Race », dont les actes seront publiés en dix volumes entre 1986 et 1997, ainsi qu'un Centre d'Etudes et de Recherches Germaniques (CERG) qui fusionnera, quelques années plus tard, avec des historiens pour devenir le laboratoire Identités-Cultures-Territoires (ICT) qui prolonge, notamment, ses travaux sur les notions de citoyenneté et de droits humains.

C'est ainsi que Rita Thalmann a toujours suivi une ligne d'engagement citoyen dans la cité, à la fois au sein du monde universitaire, en tant qu'enseignante, en tant que syndicaliste au SNESup, en tant que chercheuse novatrice, soucieuse de l'importance des archives et impliquée dans leur conservation à la BDIC de Nanterre et au Mémorial de la Shoah. Elle a écrit de nombreux ouvrages. Je n'en citerai ici que trois : sa thèse d'État parue, en 1976, sous le titre *Protestantisme et nationalisme en Allemagne de 1900 à 1945*, puis en 1982 *Etre femme sous le IIIe Reich*, et surtout en 1991 *La Mise au pas. Idéologie et stratégie sécuritaire dans la France occupée*, une étude pionnière, en France. Rita Thalmann a aussi été une militante des droits humains : jusqu'à un âge avancé, elle s'est déplacée dans des lycées, pour rappeler et expliquer les crimes du national-socialisme. Elle était chevalier, puis officier de la Légion d'honneur, membre de la Licra, et représentante auprès de l'Unesco du B'nai B'rith, une organisation caritative juive. Comme l'écrivait récemment l'une de ses plus fidèles amies, Françoise Basch, petite fille du Président de la Ligue des droits de l'homme dans les années trente, Victor Basch, assassiné par la Milice et la Gestapo en janvier 1944, c'est « une femme d'indignation et d'action, une éminente germaniste et historienne » qui n'est plus parmi nous.

Une journée Rita Thalmann sera organisée à l'université Paris Diderot fin janvier-début février 2015. La création d'un « Prix Rita Thalmann » est également évoquée.

L'assemblée respecte une minute de silence pour tou-te-s les disparu-e-s.

2) Point et débat sur le renouvellement des formations

- Licences : D'après les textes ministériels, les licences doivent passer à 1500 h. Or les moyens afférents ne sont pas donnés aux universités. Cela joue sur les mutualisations (LLCE-LEA), sur la comptabilisation des cours en CM ou en TD, et sur l'équilibre entre les heures de la licence et celles du master. Il semblerait que plusieurs universités ouvrent leurs licences en septembre 2014 en n'appliquant pas la règle des 1500 h, du moins dans l'immédiat. La nécessité d'une ouverture transversale (notamment en 1ère année de licence) peut conduire à vouloir réinvestir les UE transversales afin de proposer des contenus germanistes aux étudiant-e-s. La tendance se confirme

[4] Rita Thalmann, op. cit., p. 199.

selon laquelle les doubles licences ou les bi-licences sont préférées pour répondre à l'impératif de transversalité des cursus. Un certain nombre de départements vont introduire des mémoires de licence.
- Masters MEEF : la création des masters MEEF menace les masters-recherche dans la mesure où des mutualisations ne sont plus possibles. La question des relations entre les universités et les ESPE est abordée : dans certains cas, les négociations sont très conflictuelles. Les masters-recherche ne peuvent se maintenir dans certains départements que grâce aux étudiant-e-s en échange universitaire (cursus intégrés, Erasmus). Une autre solution est de considérer que les masters-recherche s'adressent de plus en plus à des étudiant-e-s en formation continue ou en reprise d'études. D'autres établissements ont regroupé les masters-recherche dans une logique inter-langue. Les séminaires ont alors lieu en français et l'offre n'est pas attractive pour les étudiants. Une autre solution pourrait être de développer l'offre à distance.

3) Informations sur le Congrès de l'AGES 2014 à Dijon
Dates : du 22 au 24 mai 2014. Les formulaires d'inscription et le pré-programme sont accessibles en ligne sur le site de l'AGES. L'inauguration sera faite par Madame l'ambassadrice d'Allemagne, Susanne Wasum-Rainer ; une conférence sera assurée par l'écrivain Matthias Zschokke. Les actes seront publiés en ligne dans la revue *Textes et contextes*.

4) Proposition pour l'organisation du Congrès de l'AGES de 2015
La présentation est faite par Nicole Colin (*Duitsland Instituut* Amsterdam). Le Congrès 2015 aura lieu à Amsterdam et sera le fruit d'une collaboration entre l'AGES, le *Duitsland Instituut* et la *VGNU* (association des germanistes néerlandais). La possibilité d'organiser un événement culturel à Utrecht ou à Leiden est évoquée. Les dates retenues sont les 4-5-6 juin 2015.

5) Questions diverses
- Est évoquée la question du plagiat : qu'est-ce qu'un plagiat ? Quels sont les moyens de sanctionner le plagiat ? Il apparaît que les étudiant-e-s n'ont pas conscience de la gravité du plagiat ni des enjeux éthiques que cela pose. Certains collègues font adjoindre aux travaux une charte signée par l'étudiant-e afin de leur faire prendre conscience du problème. Une solution peut être de faire apparaître une liste de sources, quelle que soit la longueur du travail rendu.
- Afin de dynamiser le réseau des correspondant-e-s de l'AGES, serait-il envisageable que l'AGES soutienne financièrement la venue des correspondant-e-s aux journées de l'AGES (participation forfaitaire aux frais de transport) ? La faisabilité de cette proposition est à l'étude.